

PROCES-VERBAL

Nombre de conseillers en exercice :	29	L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 12 juin 2024 à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le jeudi 6 juin 2024, s'est réuni en mairie salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire.
Nombre de conseillers présents :	20	
Nombre de pouvoirs enregistrés :	6	
Nombre de conseillers votants :	26	

TABLEAU DES CONSEILLERS PRESENTS, REPRESENTES OU EXCUSES

NOM et Prénom		P	A	Pouvoir à	NOM et Prénom		P	A	Pouvoir à
BONNICHON	Frédéric	X			GUILLOT	Brigitte			
FAURE-IMBERT	Danielle		X	F. BONNICHON	CANET	Antoine		X	E. MECKLER
CHAUVIN	Lionel	X			DESPLANQUE	Brigitte	X		
CACERES	Marie	X			MAUPIED	Catherine	X		
VIDAL	Thierry	X			BAYLE	Bernard		X	
ABELARD	Nathalie	X			GAILLARD	Jean-Luc	X		
WATERLOT	Philippe		X	R. GARCIA	MESSEANT	Jean-François	X		
MECKLER	Emanuelle	X			MELUT	Valérie		X	T. VIDAL
GARCIA	Ramon	X			DUARTE	Marie-Christine		X	M. ROUVIER - AMBLARD
CRETIN	Chantal		X	G. DOLAT	BIONNIER	Cédric	X		
RAVEL	Dominique	X			VERMERSCH	Vincent		X	
PORTE	Michèle	X			CROZY MACHEBOEUF	Carole		X	
ROUVIER-AMBLARD	Marie	X			VINCENT	Eric	X		
DOLAT	Gilles	X			LICHERON	Brigitte	X		
CREGUT	Jacques	X							

ORDRE DU JOUR

RESSOURCES ET CITOYENNETÉ

RAPORTEURS	ORDRE	DELIBERATIONS
PREAMBULE		
Frédéric BONNICHON	0	COMPTE-RENDU A L'ASSEMBLEE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT DU 29 JANVIER 2024 AU 18 MARS 2024
Frédéric BONNICHON	0	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 AVRIL 2024 - ANNEXE N°1
ADMINISTRATION GENERALE		
Frédéric BONNICHON	1	ACTUALISATION COMMISSION APPEL D'OFFRES (CAO) 202-2026 SUITE A DEMISSION D'ELUS MEMBRES
Frédéric BONNICHON	2	CONVENTION PRET D'USAGE HALL DES SOURCES - ANNEXE N°2
Frédéric BONNICHON	3	AVENANT N°2 CONVENTION PARKING - ANNEXE N°3
FINANCES		
Cédric BIONNIER	4	FONDS DE CONCOURS RLV - AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLLES
Cédric BIONNIER	5	FONDS DE CONCOURS RLV - RESTAURATION PATRIMOINE LOCAL
Cédric BIONNIER	6	FONDS DE CONCOURS RLV - TRAVAUX DE REPARATION BATIMENTS SPORTIFS
Cédric BIONNIER	7	FONDS DE CONCOURS RLM - TRAVAUX DE VOIRIE
Cédric BIONNIER	8	DUREE DES AMORTISSEMENTS
RESSOURCES ET CITOYENNETE		
JEAN FRANCOIS MESSEANT	9	ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
CADRE DE VIE		
Nathalie ABELARD	10	ACQUISITION DE CUVES DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE
Dominique RAVEL	11	AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE : DEFINITION DE L'AIDE COMMUNALE AU RAVALEMENT DE FACADES
Frédéric BONNICHON	12	CONTRAT DE MIXITE SOCIALE POUR LA PERIODE TRIENNALE 2023-2025 - ANNEXE N°4
Frédéric BONNICHON	13	BAIL RURAL - DEFINITION DES PARCELLE ET FIXATION DU PRIX - ANNEXE N°5

Frédéric BONNICHON	14	PROTOCLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL POUR PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE RACCORDEMENT D'UNE HABITATION AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - ANNEXE N°6
Dominique RAVEL	15	CESSION DE LA VILLA SAINT GEORGES CADASTRE 103 AN 574-576-739-740 SISE AVENUE DE RUSSIE
JEUNESSE		
Thierry VIDAL	16	ACTIVITES ACCUEIL DE LOISIRS ETE 2024
Thierry VIDAL	17	SOIREE JEUNES 2024
Thierry VIDAL	18	SAISON PISCINE 2024 : MISE A JOUR DU REGLEMENT PISCINE - ANNEXE N°7
Thierry VIDAL	19	GROUPEMENT DE COMMANDE TRANSPORT ELEVE PISCINE BEATRICE HESS - ANNEXE N°8
VIE DE LA CITE		
Emmanuelle MECKLER	20	FIXATION DES TARIFS PUBLICS SAISON CULTURELLE 2024-2025 DU THEATRE - ANNEXE N°9

Nathalie ABELARD est secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30 et constate que le quorum est atteint.

PREAMBULE

0. COMPTE-RENDU A L'ASSEMBLEE DES DECISIONS PRISES EN APLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU 22 AVRIL 2024 AU 12 JUIN 2024

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Par délibération du 27 mai 2020, le Conseil Municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire. Le tableau ci-dessous récapitule les décisions prises en vertu de l'article 2122-22 du CGCT :

N°	N° de décision et objet	MONTANT T.T.C. (le cas échéant)	MONTANT H.T. DES TRAVAUX (le cas échéant)
4	24D15-DECIS-013-FINAN-29042024.PORTANT SUR L'ATTRIBUTION DU MARCHE FOURNITURE, LIVRAISON ET MISE EN PLACE D'UN BLOC SANITAIRE AUTOMATISE PREFABRIQUE		44 570 €
5	24D15-DECIS-014-CADRE DE VIE-29042024. PORTANT CONVENTION DE SERVITUDE D'ANCRAGE SUR IMMEUBLE PRIVE - VIDEO PROTECTION		
4	24D15-DECIS-015-FINAN-13052024.PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE TRANSFORMATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL NATUREL EN GAZON SYNTHETIQUE - REF MARCHÉ 2024T002	1 109 530,49	924 608,74 €
26	24D15-DECIS-016-FINAN-15052024.PORTANT SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE NATIONALE DU SPORT		150 000 €
	24D15-DECIS-017-ADMIN-15052024.PORTANT SUR LA MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION ET MANDAT DE GESTION AVEC LE GROUPE CHRISTIES&CO		
4	24D15-DECIS-018-FINAN-17052024.PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE GESTION DE LA PISCINE COMMUNALE - REF MARCHÉ 2024S001	143 685,35 €	119 737,79 €
4	24D15-DECIS-019-FINAN-28052024.PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE SECURISATION DU ROCHER DE CRETAS - REF MARCHÉ 2024T001	56 877,6 €	47 398 €
4	N°24D15-DECIS-020.CADRE DE VIE.31.03.2024 PORTANT SUR LA SIGNATURE D'UN AVENANT AU CONTRAT D'EXPLOITATION DES MARCHES COMMUNAUX ET AUTRES OCCUPATIONS COMMERCIALES DU DOMAINE PUBLIC		

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur Tarek TOUIJAR, élu sur la liste « En vert et avec tous », a présenté par courrier reçu en mairie le 19 avril 2024, sa démission de son mandat de conseiller municipal. Monsieur le Préfet a été informé de cette démission en application de l'article L 2121-4 du CGCT. Conformément aux règles édictées à l'article L.270 du Code électoral « le

sur cette même liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. » Madame Brigitte LICHERON est donc appelée à remplacer Monsieur Tarek TOUIJAR au sein du conseil municipal, elle est installée dans ses fonctions de conseillère municipale. Le tableau du conseil municipal est mis à jour en conséquence.

Le Conseil Municipal prend acte de la démission de Monsieur Tarek TOUIJAR et de l'installation de Madame Brigitte LICHERON en qualité de conseiller municipal.

0. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 AVRIL 2024

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Madame LICHERON s'abstient sur l'approbation de ce point compte tenu de son absence lors de cette séance.

Le conseil municipal valide le procès-verbal de la séance du 22 Avril 2024.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. ACTUALISATION COMMISSION D'APPEL D'OFFRES CAO 2020-2026 SUITE A DEMISSION D'ELUS MEMBRES

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la nouvelle composition de la Commission d'Appel d'Offres.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. HALL DES SOURCES

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la convention de prêt d'usage du hall des sources.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3. AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE CONCESSION DE PLACES DE STATIONNEMENT POUR LE RESORT THERMAL

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

Monsieur VINCENT demande les conditions de prêt pour réaliser cet équipement et les annuités relative à ce prêt.

Monsieur le Maire indique que ces informations seront précisées dans le procès-verbal.

La collectivité a effectivement contracté deux emprunts l'un de 1 million en 2019 sur 25 ans au taux de 1,06% avec une échéance trimestrielle qui est variable mais qui est dans une fourchette de 12 650 € en 2020 à 10 000 € à la fin du prêt, et l'autre en 2022 de 250 000 € au taux de 3,05% sur 15 ans avec une échéance trimestrielle qui est variable de 6 100 € en 2023 à 4 200 € à la fin du prêt.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'avenant à la convention de parking du resort thermal.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

FINANCES

4. FONDS DE CONCOURS RLV - AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES

Rapporteur : M. Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la demande de financement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. FONDS DE CONCOURS RLV - RESTAURATION PATRIMOINE LOCAL

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.
L'assemblée n'émet aucune observation.
Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la demande de financement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6. FONDS DE CONCOURS RLV - TRAVAUX DE REPARATION BATIMENTS SPORTIFS

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.
L'assemblée n'émet aucune observation.
Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la demande de financement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7. FONDS DE CONCOURS RLV - TRAVAUX DE VOIRIE

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.
L'assemblée n'émet aucune observation.
Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la demande de financement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8. DUREE DES AMORTISSEMENTS

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.
L'assemblée n'émet aucune observation.
Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver les durées d'amortissements et leur mise en application.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

RESSOURCES ET CITOYENNETE

9. ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : M. Jean-François MESSEANT

Monsieur MESSEANT présente les éléments relatifs à la délibération.
L'assemblée n'émet aucune observation.
Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le tableau des effectifs.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

CADRE DE VIE

10. ACQUISITION DE CUVES DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE - DEMANDE DE FINANCEMENT

Rapporteur : Mme Nathalie ABELARD

Madame ABELARD présente les éléments relatifs à la délibération.
L'assemblée n'émet aucune observation.
Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la demande de subvention auprès du conseil départemental.
Monsieur Lionel CHAUVIN ne prend pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

11. AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE : DEFINITION DE L'AIDE COMMUNALE AU RAVALEMENT DES FACADES

Rapporteur : M. Dominique RAVEL

Monsieur RAVEL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'aide communale et ses caractéristiques pour le ravalement des façades.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

12. AUTORISATION POUR LE MAIRE A SIGNER LE CONTRAT DE MIXITE SOCIALE POUR LA PERIODE TRIENALE 2023-2025

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le maire présente les éléments relatifs à la délibération.

Monsieur VINCENT fait remarquer la qualité du document et sa clarté quant à la situation actuelle de la ville de Châtel-Guyon dans sa dynamique de rattrapage.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le Contrat de Mixité Sociale pour la période triennale 2023-2025.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

13. AUTORISATION POUR LE MAIRE A SIGNER UN BAIL RURAL - DEFINITION PARCELLES ET FIXATION DU TARIF

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la mise en place d'un bail rural aux conditions présentées.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

14. PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE RACCORDEMENT D'UNE HABITATION AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le protocole d'accord transactionnel.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

15. CESSION DE L'IMMEUBLE VILLA SAINT GEORGES CADASTRE 103 AN 574 - 576 -739 -740 SIS 3 AVENUE DE RUSSIE

Rapporteur : M. Dominique RAVEL

Monsieur RAVEL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la cession de la villa Saint Georges.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

JEUNESSE

16. ACTIVITES ACCUEIL DE LOISIRS ETE 2024

Rapporteur : M. Thierry VIDAL

Monsieur VIDAL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver les activités d'accueil de loisirs de l'été 2024.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

17. SOIREE JEUNES 2024

Rapporteur : M. Thierry VIDAL

Monsieur VIDAL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la soirée jeunes 2024 et son tarif.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

18. SAISON PISCINE 2024 – MISE A JOUR DU RÈGLEMENT INTERIEUR

Rapporteur : M. Thierry VIDAL

Monsieur VIDAL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le règlement intérieur.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

19. CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDE TRANSPORT PISCINE ELEVES

Rapporteur : Mme Thierry VIDAL

Monsieur VIDAL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le groupement de commande relatif aux transports des élèves à la piscine Béatrice Hess.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

VIE DE LA CITE

1. FIXATION DES TARIFS PUBLICS SAISON CULTURELLE 2024-2025 DU THEATRE

Rapporteur : Mme Emanuelle MECKLER

Madame MECKLER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver les tarifs publics de la saison culturelle 2024-2025 du théâtre.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

LA SEANCE EST LEVEE A 21H30

Frédéric BONNICHON
Maire de Châtel-Guyon



Nathalie ABELARD
Secrétaire de séance du conseil municipal